

Tractations pour la présidentielle 2006

Suite de la «Une»

... Les Amoisseau, Houngbédji ont déjà leurs gars depuis des années qui n'ont plus besoin d'argent pour travailler. Mais avec Osho qui n'a aucune expérience des campagnes électorales au Bénin, on peut facilement avant qu'il ne découvre la réalité tirer le maximum de million de sa poche.

Cette confiance choquante et révoltante montre le degré du cynisme des jeunes qui parlent au nom de Pierre Osho.

Un homme aussi intègre, rigoureux et honnête comme le ministre de la Défense a le droit légitime de rêver de devenir président de la République. C'est normal et c'est même souhaitable. Mais pour une telle entreprise, il doit la

Corruption à la police nationale

Un commissaire prend 2 millions pour libérer 4 malfrats

François YOVO

Lokossou Clément, Tété Gbodou, Gbodja Damien, Gaston Tobi, quatre malfrats rusés, spécialistes des cadenas croupissent actuellement à la prison civile de Cotonou au grand bonheur des commerçants étrangers installés au Bénin. N'eut été la détermination farouche du chef de la Brigade territoriale de Cotonou qui a mené de mains de maître une enquête minutieuse, ces quatre malfrats seraient encore dans la nature entraînés de se la couler douce malgré les nombreux chefs d'accusation qui pèsent sur eux. Arrêtés pour une première fois courant août 2005, pour avoir volé trente (30) balles de Bazin d'une valeur de 40 millions dans le magasin d'un chinois ils ont réussi à se faire libérer par un commissaire indélicat et corrompu qui leur a pris un million cinq cent mille (1.500.000) avec pour reste cinq cent mille. Alors que les quatre malfrats sont visiblement coupables, l'indélicat commissaire a volontairement bâclé l'enquête sans même faire la moindre perquisition pour présenter un procès verbal tronqué à la faveur des malfrats. Les bandits ont avoué avoir vendu la marchandise d'une valeur de 40 millions à une certaine El Hadja Mistourath Adeyemi. Mais rien de tout cela n'est consigné dans le procès verbal du commissaire corrompu. Il est allé jusqu'à consigner que les quatre voleurs de tissus ne se connaissent même pas. C'est donc tout naturellement qu'ils ont été relâchés une fois devant le juge pour insuffisance de charge. Mais leur joie n'a été que de courte durée. En effet celui qui avait aidé la police à démanteler le réseau est allé voir le procureur général avec le chinois victime du vol. Le procureur général donne des instructions fermes au procureur de la République de reprendre l'enquête. Ce qui fut fait par la Brigade territoriale de Cotonou. Interpellés les 4 malfrats ont spontanément reconnu les faits qui leur sont reprochés. Ils sont devenus locataire de la prison civile de Cotonou. Il faut si-

préparer avec des gens bien comme lui pour que les esprits éclairés et les gens civilisés puissent affirmer qu'il porte un nouveau courant politique. Mais quand c'est avec ces déchets de la société, de jeunes aventuriers politiques incapables de se faire élire dans une ruelle de Bar TITO ou de Fidjrossé, incapable de gérer la sous-section d'un parti politique mais qui veulent trouver leur légitimité dans les médias. Il faut que Pierre Osho ouvre les yeux pour ne pas tomber dans le piège de ces jeunes avec une certaine presse « qui fabrique des gadgets et confond l'accessoire et l'essentiel ».

Alain COCOU



Mama Sika, Ministre en charge de la sécurité nationale.

gnaler que les quatre bandits dont il est question sont des voleurs tous particuliers. Leur spécialité est le système de cadenas. Ils ciblent les magasins à piller, font la filature du propriétaire pendant au moins un mois. Après avoir recueilli assez d'informations ils choisissent la date de l'opération. Viennent la nuit, veille de l'opération pour couper les cadenas avec des cisailles. Ils placent leurs propres cadenas. Dans la journée, un malfrat s'habille en propriétaire, vient avec les clés de leurs propres cadenas et va louer des bâchées.

Ils Vident le magasin dans les bâchées au vue et au su de tous les voisins. Ils vont décharger dans un premier lieu et pour embrouiller les pistes, reviennent déplacer les marchandises quelques minutes après. Leurs recéleurs sont souvent de nationalité béninoise, mais viennent pour la plupart des pays voisins pour l'achat. Il faut signaler que ce commissaire de police indélicat est encore en poste à la tête d'une Brigade dans notre pays. Son bureau est sis à la sûreté nationale, (Direction générale de la police nationale). Au moment où toute la population béninoise vit le Marty et est sous le choc des braquages sanglants, voilà un officier supérieur de la police qui magouille, négocie et protège les meurtriers qui tuent de sang de froids d'innocents citoyens.

Affaire à suivre.

Budget définitif de la CENA

Près de 30 milliards pour organiser les élections

(Sylvain Nouwatin et sa CENA rendent l'élection impossible)

Après toute les tergiversations qu'ils ont montrées ces derniers jours, Nouwatin et ses amis conseillers de la CENA viennent de rendre public le détail par rapport au budget de l'institution pour une bonne organisation de la présidentielle de 2006. C'était lors d'un point de presse organisé au siège de l'institut hier.

Claude ALOFFA

La CENA 2006 dirigée par Sylvain Nouwatin a dit qu'elle besoin de 19.879.610.280 francs CFA pour organiser la présidentielle de Mars 2006. Les institutions annexes intervenant dans le processus de l'élection, elles, réclament 10 milliards de francs CFA à l'Etat béninois pour que la présidentielle 2006 ait effectivement lieu. Au total, ce sont près de 30 milliards que ces «béninois» réclament à l'Etat béninois pour la présidentielle 2006 de mars 2006. Soyons réalistes ! De quoi est-il question ? C'est le Bénin, ce pays aux ressources très limitées. Un pays qui a été bouleversé ces dernières années par une crise économique qui a

obligé l'Etat à travers son gouvernement à procéder à des restrictions budgétaires allant jusqu'à près de 45% de réduction du budget de l'Etat. Ce dont il est aussi question, c'est aussi ce pays où les travailleurs s'échinent pour le développement de l'économie nationale pour se retrouver à la fin de chaque mois avec des miettes comme salaire. On parle de ce pays où ces travailleurs réclament moins de 20 milliards pour se sentir satisfaits et bien écoulés. Ce pays où des grèves s'organisent pour réclamer juste quelques millions pour voir des revendications satisfaites. Ce pays à qui on réclame 30 milliards pour satisfaire à une nécessité démocratique, c'est ce pays où il manque de l'eau, de l'électricité. C'est ce pays dont les populations vivant dans la capitale Cotonou restent inondées toutes les fois qu'il tombe 5 millimètres d'eau. Toutes ces réalités, les béninois en sont conscients. Nouwatin et ses frères de conseillers de la CENA le savent mieux que Mathieu Kérékou et son gouvernement. C'est donc de la provocation que de demander 30 milliards pour organiser une présidentielle. Mieux qu'une provocation, c'est



Sylvain Nouwatin, Pdt de la CENA 2005.

tout juste une manière d'étouffer un rêve légitime du peuple béninois : Organiser des élections présidentielles claires et transparentes afin de procéder à un renouvellement du Chef de l'Etat. En clair Sylvain Nouwatin et sa CENA ne veulent pas que la Présidentielle de Mars 2006 ait vraiment lieu. Ils la rendent purement et simplement impossible. Nouwatin ne veut pas que l'élection qui doit voir partir Mathieu Kérékou soit organisée.

Grogne contre la cherté de la vie au Bénin

Les consommateurs préparent une descente musclée sur la Présidence le 26 Octobre

Les consommateurs béninois accusent ! C'est le thème autour duquel se sont mobilisées une vingtaine d'organisations de la société sous la houlette de la ligue pour le Défense du consommateur du Bénin au sein d'un creuset qu'ils nomment : Coalition contre la cherté de la vie au Bénin. Ils projettent une marche pacifique pour le mercredi 26 octobre prochain. Les objectifs visés par cette marche sont entre autres de faire entendre la voix des consommateurs pauvres aux dirigeants dont les yeux sont rivés sur les élections présidentielles de mars 2006 ; faire des propositions alternatives pour soulager la souffrance des consommateurs du Bénin, faire prendre par les autorités des mesures sociales en faveur de toutes les couches de la population béninoise. La marche partira tôt dans la matinée du mercredi de la place de l'étoile rouge, passera par la place du souvenir pour se terminer au ministère de Zul Kifl Salami où une motion sera lue. Il se peut que la marche se poursuive jusqu'à la présidence où ils iront présenter à Mathieu Kérékou son bilan après près de 30 ans passés aux affaires. (Voici la substance des doléances)

François Yovo

L'installation immédiate de l'autorité de régulation des postes et télécommunications le 31 octobre 2005 au plus tard ;
 Une rencontre dans les meilleurs délais entre tous les acteurs des télécommunications, l'Etat et la coalition contre la cherté de la vie en vue de l'alignement des prix des télécommunications sur ceux de la sous région ;
 La suppression immédiate des taxes spécifiques sur les produits pétroliers ;
 La suppression immédiate de la TVA sur le pétrole lampant et le gaz domestique ;
 L'instauration immédiate d'une TVA au Taux réduit à 5% sur le Gasoil et l'essence
 L'arrêt immédiat des tentatives d'application d'une tarification indexée de l'énergie électrique au Bénin ;
 Que Bénin Télécom S.A ; la SBEE et la SONEB épargnent les consommateurs des surfacturations et des facturations fantaisistes des services d'eau, d'électricité et des télécommunications ;
 Que Bénin Télécom S.A, la SBEE et la SONEB rendent disponibles et accessibles à tous les consommateurs béninois, l'eau, l'électricité et le téléphone conventionnel ;
 L'arrêt des tracasseries routières qui renchérissent les coûts des marchandises au Bénin ;
 La population par l'Etat d'ici le 15 novembre 2005 de l'utilisation faite des fonds provenant des dernières remises de dette ;
 La reprise immédiate de la Sonacop par l'Etat ;
 La prise immédiate de mesures sociales à travers un collectif budgétaire pour amoindrir la souffrance de toutes les couches sociales du Bénin ;
 L'abrogation de la loi 98-019 du 21/03/03 réduisant de moitié la pension des retraités ;
 Enfin l'arrêt immédiat du gaspillage des fonds publics rien que dans les activités politiques au détriment de l'économie et du social.